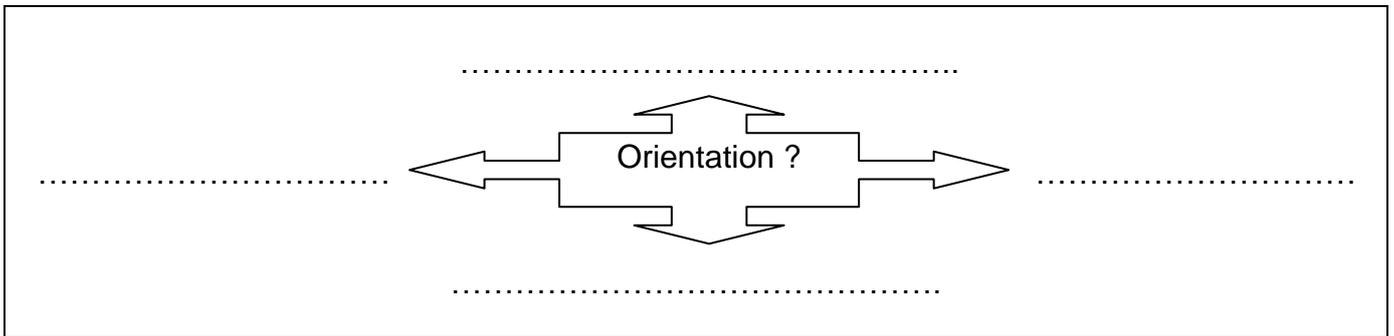


1) Qu'est ce que l'orientation post 3<sup>ème</sup> ?



2) Objectif ?

Etre capable de choisir une orientation adaptée à son choix professionnel.

Les différents choix d'orientation



A retenir

Il existe 2 choix d'orientation après la classe de 3<sup>ème</sup> possible :

- .....
- .....

Quel que soit le choix entre ces 2 types de formation, .....

.....

.....

3) Les formations diplômantes après la 3<sup>ème</sup> ?

L'orientation post 3<sup>ème</sup> SEGPA porte principalement sur un :

- .....
  - .....
- .....

Les élèves ont plusieurs possibilités pour obtenir ce(s) diplôme(s).

1/ **Rester dans l'enseignement adapté** pour préparer un CAP, **dans un EREA** (établissement régional d'enseignement adapté).

L'enseignement général y est renforcé comme c'est le cas en SEGPA, les élèves sont moins nombreux en classe.

2/ **Quitter l'enseignement adapté**, et préparer le CAP (ou le baccalauréat professionnel, selon les compétences) :

- **En L.P** (.....) : Pour préparer le diplôme sous statut scolaire.
- **En CFA** (.....) pour préparer le diplôme en apprentissage.
- **En MFR** (maison familiale et rurale)

#### 4) **Et après le CAP, que faire ?**

En fonction de leur souhait, après leur CAP, les élèves de SEGPA peuvent ensuite poursuivre vers :

- Un baccalauréat professionnel,
- Ou une mention complémentaire.
- Ou ils peuvent également commencer à travailler.

#### 5) **Le L.P**

L.P : .....

En France, le lycée professionnel (LP) est un établissement .....

..... qui offre un enseignement professionnel en relation avec les métiers des entreprises, .....

..... , des connaissances et des savoir-faire dans un domaine professionnel.

Son but est .....

Cette formation initiale s'effectue en ..... selon les diplômes préparés.

Les élèves préparent leur diplôme au ..... et découvre le milieu professionnel par ..... (d'une durée d'1 mois en moyenne) répartis sur les 2 ou 3 années de préparation.

## 6) Le C.F.A

Le C.F.A : .....

Les centres de formation d'apprentis (CFA) sont des établissements de formation assurant un enseignement .....à des apprentis âgés de .....

..... Les CFA peuvent offrir une offre de formation polyvalente ou spécialisée (CFA hôtelier, par exemple) menant aussi bien aux diplômes du CAP ou du Baccalauréat professionnel tout comme les diplômes de l'enseignement supérieur, comme le BTS, le DUT, la Licence professionnelle, le Master professionnel ou le diplôme d'ingénieur.

Cette formation en alternance s'effectue également en ..... années.

Les apprentis alternent entre :

- Les périodes chez leurs employeurs ce qui leur permet de découvrir ce milieu professionnel. C'est dans leurs entreprises que les apprentis acquièrent .....
- Et les périodes au centre de formation afin d'acquérir les compétences générales demandées pour leur diplôme.